



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 DECEMBRE 2023

PROCÈS-VERBAL

L'an deux mille vingt-quatre, le 27 DECEMBRE, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal, dûment convoqué le 22 décembre 2023, conformément aux articles L2121-7, L2121-10 et L2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni en la mairie de Neuvic, sous la présidence de Madame Dominique MIERMONT, Maire de Neuvic.

Nombre de Conseillers Municipaux			
en exercice	présents	absents représentés	absents non représentés
18	15	2	1

PRÉSENTS : Céline CONDAMINAT, Philippe BETOULE, Jean JOURDE, Sylvain NOEL, Jean-Marc BOULEAU, Pierre BERTRANDY, Delphine LAMOTHE, Nathalie BUGEAT, Nathalie HERNANDEZ DE CASTRO, Guillaume REPEZZA, Catherine LARTIGAUT, Christine MAURY, Joëlle JOSEPH, Danielle PRADEL, Dominique MIERMONT, Fanny CHASSAGNARD

ABSENTS REPRÉSENTÉS : Rosa-Line GOURRAUD a donné procuration à Jean-Marc BOULEAU / Pierre BERTRANDY a donné procuration à Jean JOURDE

SECRÉTAIRE de SÉANCE : Nathalie BUGEAT

Avant la séance

Un public nombreux étant présent, Madame le Maire rappelle les règles de la tenue d'un Conseil Municipal.

Elle précise que les questions diverses, s'il y en a, doivent être envoyées en avance.

Définition des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

Mme La Maire rappelle que les services de la Préfecture ont réuni les élus au mois d'octobre sur le sujet des ZAENR. Elle explique que l'Etat sollicite les communes pour proposer des zones de leur territoire, susceptibles d'accueillir des projets de production d'énergies renouvelables, afin de les traiter en priorité. La commune a fait le choix de ne pas déterminer de zones au sol mais elle a défini une liste de toitures qui pourront éventuellement accueillir des panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics. Des zones pouvant accueillir des ombrières ont également été proposées. Le périmètre de la commune n'est propice à aucune proposition concernant l'éolien.

RESULTAT DU VOTE : POUR à l'unanimité.

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour et des informations et questions diverses ayant été traités, Madame la Maire lève la séance à 18H25.

La Secrétaire de séance,
Nathalie BUGEAT

Madame La Maire,
Dominique MIERMONT

N. Bugeat

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211914809-20240214_13-02124-02-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

